



Clément Girard

Entraide et coopération

Clément Girard est paysan à Pannecé depuis novembre 2015. Il a repris la ferme de Daniel Terrien, l'actuel maire de la commune. Après un test d'activité en maraîchage dans le cadre d'un lieu-test à la CIAP, il s'installe finalement en élevage sur 45 ha avec 250 brebis et quelques vaches allaitantes. Il a depuis ajouté un atelier végétal où il produit des semences potagères.

“ *S'il y a un coup dur on sait que les collègues sont là.*

Avec Benoit et Jérémy on partage tout comme un GAEC mais sans la forme juridique. ”

Bien que l'idée lui "trotte dans la tête depuis le bac", Clément valide un master de recherche en biologie avant de se former en agriculture pour s'installer. Ne venant pas du milieu agricole, il n'avait pas la confiance nécessaire pour se lancer dans le métier de paysan. Il découvre la CIAP pendant son année de formation en maraîchage et vient faire son stage pratique de BPREA à Montoir-de-Bretagne en maraîchage diversifié par traction animale. Clément y développe un test d'activité pendant un an et demi. Les propriétaires lui propose d'acheter l'ensemble des 21 hectares, qui comportent en plus une ferme pédagogique et une pension équine. Ne trouvant pas d'accord sur les montants de reprise, Clément abandonne le projet. C'est un coup dur dans son parcours à l'installation, mais il persévère et la CIAP l'aide à rebondir. Son test d'activité a éclairé qu'il ne pourrait atteindre la qualité de vie recherchée qu'avec un atelier complémentaire au maraîchage.

Son Stage Paysan Créatif a permis à Clément de définir un objectif clair : "vivre à la campagne et financer sa vie en étant paysan". Il cherche alors à s'installer avec un projet plus large, son seul critère est de "trouver une ferme entre 20 et 50 hectares avec une maison en pierre". Grâce au réseau de la CIAP, il entre en contact avec Daniel qui souhaite céder sa ferme sur la commune de Pannecé. Quatre mois plus tard, Clément reprend les 45 ha de terres, le troupeau de 250 brebis, les bâtiments et le matériel. N'étant pas du tout formé en élevage, il se glisse dans les bottes du cédant et ne change rien au système les premières années. Il conserve le circuit de commercialisation en conventionnel mais passe



HAPPYTERR

ALLIANCES PAYSANNES
INNOVANTES
ET TERRITORIALES
POUR RÉUSSIR
LE RENOUVELLEMENT
DU MILIEU AGRICOLE



les terres en conversion biologique. Petit à petit, il diversifie ses ateliers. Il ajoute un petit troupeau de vaches allaitantes et débute un atelier de semences potagères pour garder un lien avec le maraîchage.

Lors de sa première année d'installation, le cédant est encore sur la ferme et l'aide à apprendre le métier d'éleveur. Il intègre Clément dans le réseau paysan et lui fait rencontrer Michel Lelièvre, un voisin avec qui il coopère, qui cède également sa ferme à un porteur de projet de la CIAP, Jérémy Launay qui s'installe l'année suivante.

Le soutien des jeunes retraités perdure au-delà de la transmission. Les deux jeunes repreneurs renouvellent l'entraide qui existait entre leurs cédants et continuent aujourd'hui de travailler ensemble. Ils coopèrent très étroitement avec Benoît, un voisin maraîcher installé depuis 2015. Ils collaborent de manière formelle au sein de la CUMA et de la banque de travail qui y est rattachée, mais prolongent les mutualisations au-delà, au sein de leur trio. Ils possèdent du matériel en commun plus adapté à leur petites structures (broyeur, cuve à fioul), partagent du temps de travail pour les chantiers agricoles, échangent des parcelles et se rendent mutuellement des services. Clément résume, "avec Benoît et Jérémy on partage tout comme un GAEC mais sans la forme juridique".

Tous trois ressentent le besoin de salarier à temps partiel, ils réfléchissent à créer un groupement d'employeurs pour gérer ce besoin de main d'œuvre. Clément y voit une solution pour gérer ses astreintes et ses vacances car sa ferme est très diversifiée et donc difficile à remplacer par quelqu'un du service de remplacement.

Après quatre ans, le système de Clément est encore en évolution, des porcs vont arriver sur la ferme pour compléter la production. Il cherche aujourd'hui à reprendre du foncier pour passer en élevage plus extensif et équilibrer son système. Malgré son emploi du temps très chargé, il est impliqué à la CIAP, à la Confédération Paysanne et au service de remplacement local. Il s'y engage pour créer une dynamique entre les nouveaux installés sur le territoire et favoriser ainsi l'installation agricole.

31 Bd Albert Einstein - CS 92315
44323 NANTES CEDEX 3
Tel : 02 40 20 83 93 - Fax : 02 40 20 22 55
contact@ciap-pdl.fr - www.ciap-pdl.fr